

PREMIÈRES INFORMATIONS

PREMIER BILAN DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI EN 1994

Près de 2,4 millions de personnes ont bénéficié de mesures de politique d'emploi en 1994, soit environ 8 % de plus qu'en 1993. Cette progression sensible, quoiqu'inférieure à celle de 1993, résulte d'une forte croissance des contrats aidés dans le secteur marchand, qui concentrent près d'un million de bénéficiaires, tempérée par une baisse des stages de formation et une diminution sensible des mesures d'accompagnement des restructurations. Celles-ci sont en recul de 10 %, après avoir plus que doublé entre 1991 et 1993, suivant en cela l'évolution de la conjoncture.

Près de 2,4 millions de personnes ont bénéficié de mesures de politique d'emploi en 1994, contre 2,2 millions en 1993 (tableaux 1 et 2). Cette progression provient essentiellement des mesures du secteur marchand, qui, avec plus de 23 % de hausse, concentrent près d'un million de bénéficiaires.

Un million d'embauches sur contrats aidés dans le secteur marchand

Le nombre de nouveaux bénéficiaires des mesures de politique d'emploi dans le secteur marchand atteint un million, en augmentation de plus de 23 %, contre 16 % en 1993 et en 1992 (graphique 1). Parmi ces nouveaux bénéficiaires, les signataires de contrat de retour à l'emploi, dont le mode de subventionnement a été modifié au 1er juillet 1994 par la Loi Quinquennale, ont augmenté de moitié (52 %) et concernent de plus en plus d'hommes (64 % en 1994, 59 % en 1993). Le nombre total de contrats de retour



Tableau 1

PRINCIPALES ACTIONS DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI

France Métropolitaine

EMPLOI AIDÉ DANS LE SECTEUR MARCHAND	Entrées	Entrées	Cumul de	Cumul de	Effectifs	Effectifs
	Déc	Déc	jan.94	jan.93	fin	fin
	1994	1993	à Déc94	à Déc93	Déc94	Déc93
EXONERATION A L'EMBAUCHE						
<i>Exonération pour l'embauche d'un 1er salarié : embauches</i>	6 679	6 093	87 167	75 116	130 000	122 000
<i>Exonération pour l'embauche d'un 2ème salarié : embauches</i>	502	269	6 314	3 338	5 000	2 700
<i>Exonération pour l'embauche d'un 3ème salarié : embauches</i>	368	162	4 034	1 868	3 200	1 500
<i>Abatt. pour l'embauche à temps partiel : nb. de personnes concernées</i>	20 713	18 548	212 176	182 706	nd	nd
<i>Aide au premier emploi des jeunes : embauches</i>	3 803	-	57 760	-	nd	nd
<i>Exo de charges sociales pour l'embauche de jeunes : embauches</i>	-	-	-	65 274	-	88 000
CONTRATS EN ALTERNANCE						
<i>Contrats d'apprentissage : nouveaux contrats enregistrés</i>	28 392	26 891	160 237	127 887	250 000	220 000
<i>Contrats de qualification : nouveaux contrats visés</i>	14 996	15 645	115 442	95 008	143 000	131 000
<i>Contrats d'adaptation : nouveaux contrats visés</i>	5 549	6 022	61 126	54 156	45 000	42 000
<i>Contrats d'orientation : nouveaux contrats visés</i>	254	397	6 495	4 377	1 300	1 200
CONTRATS DE RETOUR A L'EMPLOI	15 211	12 159	187 801	123 535	172 000	120 000

EMPLOI AIDÉ DANS LE SECTEUR MARCHAND	Entrées	Entrées	Cumul de	Cumul de	Effectifs	Effectifs
	Déc	Déc	Janv.94	jan.93	fin	fin
	1994	1993	à Déc94	à Déc93	Déc94	Déc93
INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE						
<i>Associations intermédiaires : personnes mises à disposition</i>	58 685	50 505	700 162	557 031	36 185	31 421
<i>Entreprises d'insertion : Contrats signés</i>	1 855	1 469	19 883	16 270	7 460	6 076
EMPLOIS FAMILIAUX						
<i>Nombre de salariés du mois (Régime mandataire)</i>	66 607	-	703 139	-	nd	nd
<i>Nombre de salariés du mois (Régime prestataire)</i>	35 423	42 714	395 709	448 414	nd	nd

AIDES A LA CRÉATION D'ENTREPRISE	Entrées	Entrées	Cumul de	Cumul de	Effectifs	Effectifs
	Déc.	Déc.	jan.94	jan.93	fin	fin
	1 994	1993	à Déc.94	à Déc.93	Déc.94	Déc.93
BÉNÉFICIAIRES DES AIDES						
<i>Aides aux chômeurs créateurs d'entreprises : bénéficiaires</i>	7 714	5 436	78 871	52 857	-	-
<i>Fonds départemental pour l'initiative des jeunes : bénéficiaires</i>	-	565	-	5 125	-	-

EMPLOI AIDÉ DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	Entrées	Entrées	Cumul de	Cumul de	Effectifs	Effectifs
	Déc.	Déc.	jan.94	jan.93	fin	fin
	1 994	1993	à Déc.94	à Déc.93	Déc.94	Déc.93
CONTRATS EMPLOI SOLIDARITÉ ET EMPLOIS CONSOLIDÉS						
<i>Contrats Emploi-Solidarité : nouveaux contrats et avenants</i>	62 604	49 345	674 906	622 532	430 000	365 942
<i>Emplois consolidés : nouveaux contrats et avenants</i>	2 619	1 260	24 496	6 419	nd	6 000

STAGES DE FORMATION	Entrées	Entrées	Cumul de	Cumul de	Effectifs	Effectifs
	Déc.	Déc.	jan.94	jan.93	fin	fin
	1 994	1 993	à Déc.94	à Déc.93	Déc.94	Déc.93
STAGES DE FORMATION ADULTES						
<i>Stages d'insertion et de formation à l'emploi(SIFE): entrées en stage(1)</i>	31 176	25 242	209 843	224 414	nd	76 000
<i>Stages cadres privés d'emploi : entrées en stage</i>	811	821	9 464	8 283	nd	3 000
<i>Stages d'accès à l'entreprise : entrées en stage</i>	3 343	2 720	40 976	35 854	nd	6 000
<i>SIFE individuels : entrées en stage(2)</i>	5 516	4 554	37 560	44 950	5 500	4 500
STAGES DE FORMATION JEUNES						
<i>CFI jeunes(Hors programmes régionaux) : entrées en rémunération</i>	6 510	16 673	123 710	133 921	nd	41 517
<i>Programme PAQUE : entrées en rémunération</i>	15	3 246	7 333	43 610	nd	29 808
<i>Autres stages 16-25 ans : entrées en rémunération</i>	7	139	330	3 394	nd	519

(1) - En 1993 AIF + femmes isolées.

(2) - En 1993, SRP

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES RESTRUCTURATIONS ET PRÉRETRAITES	Entrées	Entrées	Cumul de	Cumul de	Effectifs	Effectifs
	Déc.	Déc.	jan.94	jan.93	fin	fin
	1 994	1 993	à Déc.94	à Déc.93	Déc.94	Déc.93
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES RESTRUCTURATIONS						
<i>Conventions de conversion : premiers paiements (UNEDIC)</i>	12 452	17 294	149 420	173 376	65 600	92 200
PRÉRETRAITES						
<i>Allocations spéciales du FNE : premiers paiements(UNEDIC)</i>	3 568	4 929	55 806	58 060	179 219	174 662
<i>Préretraite progressive : premiers paiements (UNEDIC)</i>	1 852	875	15 938	8 901	30 910	17 145
<i>Dispensés de recherche d'emploi indemnisés (UNEDIC)</i>	-	-	-	-	285 167	278 179

Source : DARES, ANPE, UNEDIC, CNASEA

à l'emploi dépasse celui des contrats d'apprentissage, et le dispositif se situe désormais au second rang des contrats aidés du secteur marchand, après la mesure d'abattement de charges patronales pour l'embauche de personnes à temps partiel (+ 16 % en 1994), dont la plage horaire et le taux d'abattement ont également été modifiés par la Loi Quinquennale (tableau 3). L'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (ACCRE), a elle aussi connu une progression soutenue en 1994 (+ 49 %).

Tableau 2
La politique de l'emploi de 1992 à 1994

Flux cumulés sur l'année	1992 (en nbre)	1993 (en nbre)	1994 (en nbre)	1992/ 1991 (en %)	1993/ 1992 (en %)	1994/ 1993 (en %)
Emploi marchand aidé	696 028	807 518	997 306	+ 16	+ 16	+ 23
Emploi non marchand aidé	558 499	629 745	699 402	+ 38	+ 13	+ 11
Actions de formation ..	524 345	494 426	429 216	+ 14	- 6	- 13
Accompagnement des restructurations et préretraites	168 526	264 774	244 000	+ 43	+ 57	- 8
Ensemble	1 947 398	2 196 463	2 369 924	+ 23	+ 13	+ 8

Source : MTEFP-DARES, ANPE, UNEDIC, CNASEA.

Tableau 3
Les trois premières mesures dans le secteur marchand

Contrat aidé	Flux de bénéficiaires en 1993	Flux de bénéficiaires en 1994	Variation 1994/1993 (en %)
Abattement pour embauche à temps partiel	182 706	212 176	+ 16
Contrat de retour à l'emploi	123 535	187 801	+ 52
Contrat d'apprentissage	127 887	160 237	+ 25

Source : MTEFP-DARES, ANPE.

Formation en alternance : 22 % de contrats en plus

La croissance des contrats en alternance atteint près de 22 %, dont plus de 25 % pour les contrats d'apprentissage. Cette augmentation globale contraste nettement avec le recul observé entre 1991 et 1993 (- 21 % sur deux ans), et permet de retrouver le niveau de 1991. La progression est surtout sensible au premier semestre de l'année 1994, du fait de l'aide à l'embauche instituée pour les quatre types de contrats en alternance (mesures d'urgence : loi du 27.07.93). Le nombre d'apprentis en fin d'année est de 250 000, chiffre le plus élevé depuis 1968.

L'aide au premier emploi des jeunes a pris effet à partir du mois d'avril, et concernait à la fin décembre près de 60 000 bénéficiaires.

Chèque emploi service

Institué en décembre 1994 sur tout le territoire métropolitain, le chèque emploi service se développe rapidement. Fin décembre, on comptait près de 50 000 demandes d'adhésions à ce dispositif de simplification d'embauches pour les emplois à domicile.

Contrats emploi-solidarité : 8 % d'augmentation

En 1994, 459 000 personnes ont bénéficié de nouveaux Contrats emploi-solidarité et 216 000 d'un avenant, soit au total, 8 % de plus qu'en 1993 (graphique 2). Cette progression, légèrement inférieure à celle de l'année précédente (11 %), provient plus des nouvelles adhésions individuelles que des reconductions de conventions,

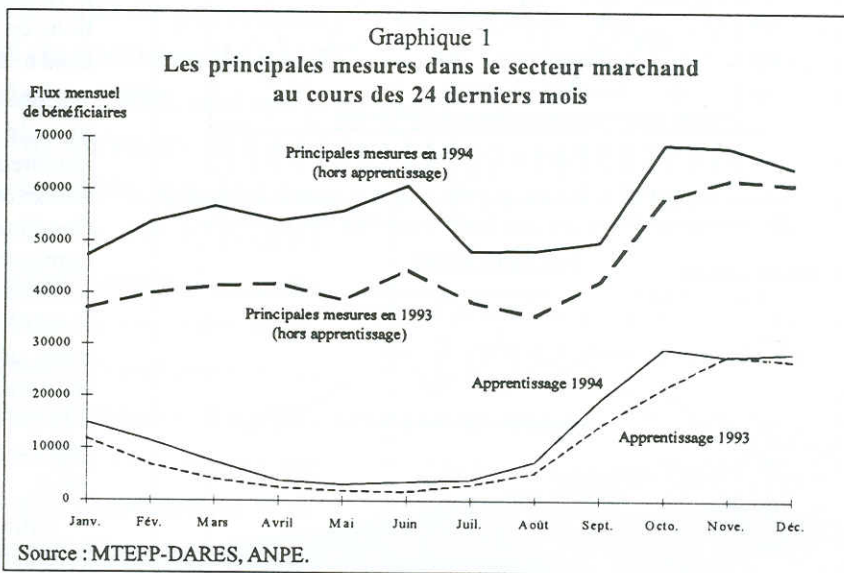
à l'inverse de l'évolution constatée en 1993 (se reporter à la rubrique «Pour en savoir plus»). De ce fait, le public se renouvelle, et les contrats concernent de plus en plus les chômeurs de longue durée et les RMIstes : 100 000 RMIstes ont ainsi obtenu un CES au cours de l'année 1994.

Le Contrat emploi consolidé, dont les conditions d'accès ont été aménagées par la Loi Quinquennale, prend le relais du Contrat emploi-solidarité pour plus de 24 000 personnes «qui ne peuvent trouver un emploi ou bénéficier d'une formation à l'issue d'un contrat emploi-solidarité» (cf. article

L 322-4-8.1 du Code du Travail). Ils n'étaient que 6 000 en 1993. Parmi ces 24 500 bénéficiaires, 19 500 personnes ont signé de nouveaux contrats emplois consolidés et 5 000 de nouveaux avenants.

Recul sensible des stages et actions de formation

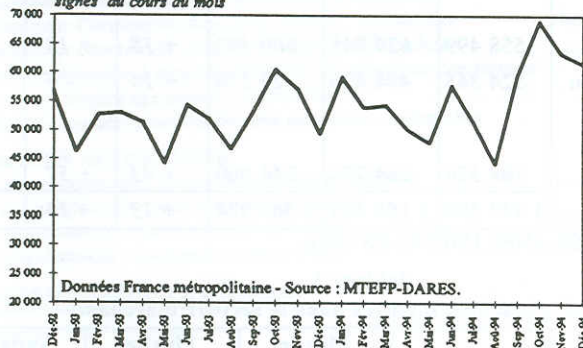
Les stages de formation pour les jeunes sont en recul de 27 % par rapport à l'année dernière, tandis que les stages pour adultes baissent de 5 %. La réorientation de l'action publique au détriment de ce type de dispositifs



Graphique 2
Évolution des Contrats Emploi-Solidarité, des Stages
et des Préretraites sur les 24 derniers mois

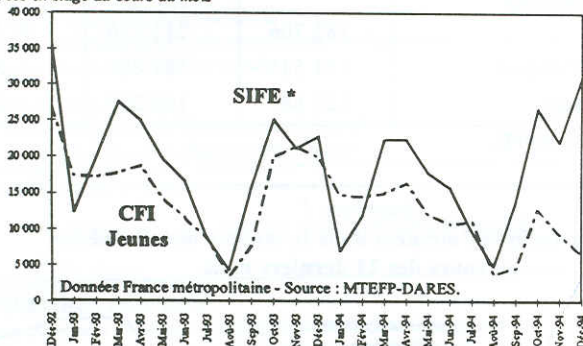
**EMPLOI AIDÉ
DANS LE SECTEUR NON MARCHAND
(Contrats Emploi-solidarité)**

Nouveaux contrats + avenants de reconduction
signés au cours du mois



**STAGES DE FORMATION JEUNES ET ADULTES
(Stages d'insertion et de formation à l'emploi - SIFE - et CFI-Jeunes)**

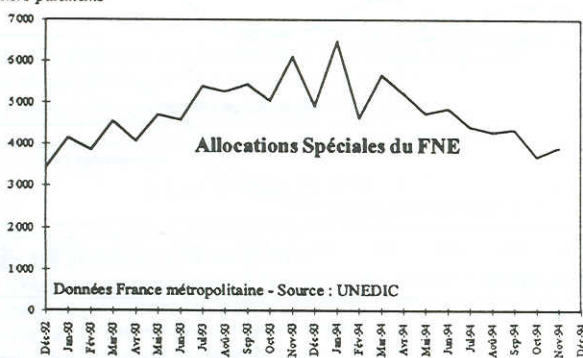
Entrées en stage au cours du mois



* Avant le 01.01.94, le nombre de SIFE est égal au nombre d'Actions d'Insertion et de Formation, plus le nombre de FNE Femmes Isolées.

PRÉRETRAITES

Premiers paiements



POUR EN SAVOIR PLUS :

Les Contrats emploi-solidarité au premier semestre 1994 : redéploiement en faveur des chômeurs de longue durée, Premières Synthèses, n° 78, janvier 1995, MTEFF-DARES.

Le marché du travail en décembre 1994, Premières Informations, n° 446, janvier 1995, MTEFF-DARES

Tableau de bord des politiques d'emploi, décembre 1994, MTEFF-DARES.

Le Tableau de bord paraît chaque mois et détaille l'évolution de l'emploi, du chômage et de la politique de l'emploi pour chaque département. Le numéro de décembre comprend des commentaires sur l'année 1994 et des graphiques détaillés portant sur les deux dernières années.

s'est accentuée en 1994 : 430 000 personnes en ont bénéficié en 1994, contre 500 000 en 1993 et 525 000 en 1992 (graphique 2). Le recul des stages en direction des jeunes est largement dû à l'arrêt du programme PAQUE, et au redéploiement souhaité en faveur des contrats en alternance.

La situation devrait cependant évoluer avec la décentralisation progressive de la formation professionnelle continue des jeunes au profit des régions, prévue par la Loi Quinquennale, et le renouvellement des actions de l'Etat en faveur des jeunes début 1995, en particulier pour les Stages d'Accès à l'Entreprise et le Crédit Formation Individualisé.

Erosion conjoncturelle des mesures d'accompagnement des restructurations et des préretraites

Environ 244 000 personnes ont bénéficié en 1994 d'un des dispositifs d'accompagnement des restructurations (conventions de conversion, conventions du Fonds National de l'Emploi) et de préretraites (ASFNE et préretraite progressive), soit 8 % de moins qu'en 1993, après des augmentations de 43 % et 57 % en 1992 et 1993, largement dues à la détérioration de la conjoncture.

Les 149 000 nouveaux bénéficiaires de conventions de conversion sont ainsi sensiblement moins nombreux qu'en 1993 (- 14 %), du fait de la diminution du nombre des licenciements économiques (les entrées à l'ANPE suite à un licenciement économique diminuent de 18 %). Les entrées dans les mesures d'accompagnement des restructurations du Fonds National de l'Emploi (cellules de reclassement, aide au passage à temps partiel, allocations temporaires dégressives, congés de conversion, aide à la mobilité) - de l'ordre de 23 000 personnes en 1994 - restent relativement stables par rapport à 1993.

Enfin, les entrées en préretraite augmentent légèrement en 1994 avec 72 000 nouveaux bénéficiaires contre 67 000 l'année précédente. Cette évolution est due à la poursuite de l'augmentation des entrées en préretraite progressive observée depuis deux ans (16 000 entrées en 1994, contre 8 900 en 1993 et 4 500 en 1992). A l'inverse, les entrées en préretraite totale ASFNE (56 000 en 1994), diminuent légèrement par rapport à 1993, suite au relèvement de l'âge d'entrée dans le dispositif en 1994 et à l'amélioration de la conjoncture.

Christine Abrossimov,
Ravi Baktavatsalou,
Hubert Denis Du Péage,
Xavier Jansolin